



Mairie

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2023

Contexte :

Le budget 2023 présenté par le conseil municipal sera axé sur l'investissement. L'excédent de 2022 permettra de finaliser les travaux engagés et de lancer de nouveaux travaux avec nos financements propres donc sans emprunt supplémentaire.

Priorités du budget 2023 :

- ↳ Création d'un atelier municipal
- ↳ Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- ↳ Travaux d'électrification sur le plan des écoles et remplacement de 50 luminaires dans le village.

Budget 2023 :

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 967 877.06€

↳ Ressources : 32% impôts, 28% excédent de fonctionnement, 23% de dotations et participations.

Les ressources sont quasiment identiques à 2022, l'excédent de fonctionnement cumulé est important : + 360 699.52€

↳ Charges : 30% de personnel, 24% de charges de gestion courante et 43% de charges à caractère général.

Les charges de personnel et de gestion courante restent stables dans l'ensemble. Par contre, les charges à caractère général augmentent fortement à cause de l'augmentation importante des coûts, notamment de l'électricité.

Le budget s'équilibre en investissement à 661 500€

↳ Ressources : 53% de subventions, 13% d'excédent de fonctionnement transféré (87 861.91€), et 34% de l'excédent reporté.

Ce budget est largement financé par l'excédent d'investissement 2022. Il permettra d'investir cette année et sur les budgets suivants.

↻ Charges : 92% d'immobilisations corporelles (travaux) et 7% de remboursement d'emprunt.

Cette année encore, nous présentons un budget qui est essentiellement consacré aux travaux, la commune conserve une bonne capacité d'investissement.

Taux d'imposition 2023 :

Le conseil municipal a reconduit les taux d'imposition de 2023 à savoir :

- Taxe foncière bâti : 40.99%
- Taxe foncière non bâti : 56.04%
- Taxe habitation : 13.03%

Le produit attendu est de 355 027€

Après application du coefficient correcteur le montant prévisionnel 2023 s'élèvera à 308 586€

Endettement de la commune :

L'annuité 2023 représente 61 995,84€.

Charge de personnel :

Les charges de personnel représentent 288 055€ soit 30% du budget.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

- Fonctionnaire :
 - ↻ 1 administratif à temps complet
 - ↻ 4 techniques (dont 2 à temps complet)

- Contrat de remplacement
 - ↻ 1 technique à temps non complet

- Contrat à durée déterminée
 - ↻ 3 techniques (dont 1 à temps complet)

Il est prévu de recruter 1 contrat PEC de 20h, pour un an, ainsi que 2 contrats de 20h pour la saison estivale 2023.

En résumé, outre les priorités sur l'atelier communal et la rénovation énergétique, nos capacités financières (dotations et subventions comprises) devraient permettre l'aménagement du parking des écoles et l'embellissement de la place Gambetta.

Avec une embauche d'un mi-temps supplémentaire, le village devrait atteindre un niveau d'entretien correct dont les administrés ne pourront que se satisfaire.